

Conseil du tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **10 (1927)**

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

B. CONSEIL DU TOURISME.

En 1927, le Conseil du Tourisme s'est réuni deux fois à Berne. A la séance du 24 mai, il adopta le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1926, puis M. A. JUNOD, directeur, fit une conférence sur l'organisation de la propagande touristique à l'étranger.

A la deuxième séance du 6 décembre, le Conseil adopta le budget pour 1928 et procéda aux élections statutaires, soit à celle du Bureau du Conseil du Tourisme et à celle du Comité de Direction pour une nouvelle période triennale.

Le Bureau du Conseil fut composé comme suit :

Président : M. G. KUNZ, Administrateur-Délégué de la Compagnie du Lötschberg, Berne.

1^{er} Vice-Président : M. le D^r P. MAILLEFER, Conseiller National, Lausanne.

2^e Vice-Président : M. le D^r H. HÆBERLIN, Conseiller Municipal, Zurich.

Scrutateurs : MM. HOFMANN, Hôtelier, Interlaken, et J. MOTTIER, Notaire, Montreux.

M. JATON fonctionne en qualité de Secrétaire.

Le Comité de Direction comprend onze anciens membres dont le mandat a été renouvelé et les deux nouveaux membres suivants :

M. le D^r VITAL, Secrétaire du Département fédéral de l'Intérieur, en remplacement de M. le Dr. Contat, décédé, et

M. H. HUNZIKER, Directeur de la Division des chemins de fer du Département fédéral des chemins de fer, à la place de M. le D^r Herold, Zurich.

C. COMITÉ DE DIRECTION.

En 1927, le Comité de Direction s'est réuni cinq fois à Zurich et une fois à Berne. Les délibérations ont porté sur toutes les questions de quelque importance qui ont dû être liquidées par l'Office du Tourisme, en particulier celles relatives à la propagande et à la publicité, ainsi qu'au trafic. Mentionnons les suivantes :

Foires d'Echantillons : Milan, Bâle, Lausanne.

Publication d'affiches « Sports d'été en Suisse » et « L'Hiver en Suisse ».

Trafic voyageurs italo-suisse.

Agences de l'Office Suisse du Tourisme à l'étranger : Prague, Nice, Marseille, Rome, Buenos Aires, Bruxelles, Cannes, Monte Carlo, San Remo, Athènes, etc.

Circulation automobile : création de cartes d'entrée provisoires d'une validité de cinq jours pour les automobilistes et motocyclistes étrangers.

Réclame collective à l'étranger d'entente avec les stations de printemps, les stations balnéaires, les stations d'été et celles d'hiver.

Relations avec l'Union des Sociétés suisses de Développement.

Convention entre les chemins de fer fédéraux et l'Office suisse du Tourisme concernant la répartition des travaux de propagande à l'étranger.

Aviation suisse.

Initiative prise par la Ligue routière suisse.